

[Scolarisation des enfants en situation de handicap : quelles réponses les MDPH apportent-elles ?](#) [1]

La CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) consacre son nouveau numéro de sa collection *Repères statistiques* aux pratiques d'attribution des MDPH (Maisons départementales des personnes handicapées) en matière de scolarisation. La scolarisation des élèves en situation de handicap dans les établissements scolaires a connu une forte augmentation depuis 2006, passant de 100 000 élèves accueillis à plus de 320 000 en 2017. En 2017, 39 % des demandes déposées par les familles auprès des MDPH pour leur enfant concernaient la scolarisation ; 10 % étaient des demandes d'orientation scolaire et 16 % des demandes d'aides humaines à la scolarisation.

[Télécharger le document \(.pdf, 278,93 Ko\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/scolarisation-des-enfants-en-situation-de-handicap-queelles-r%C3%A9ponses-les-mdph-apportent-elles>

[2] https://www.cnsa.fr/documentation/reperes_statistiques_n14_scolarisation_2006-17.pdf